

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

De : 05 OCT. 2022
Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gence.
N° 202200556

Le Président de Limoges Métropole,
Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.151-40, R.151-10 et L.151-11,
Vu le règlement de zonage de l'arrêté 2019 approuvé
Vu le plan local d'urbanisme de Saint-Gence,
Vu le code de l'environnement, notamment l'article L.102-1,
Vérifié que les documents annexes,
ENSEMBLE, ont été et sont à jour les annexes du dossier de Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gence.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gence sont mises à jour et les documents annexes au présent arrêté. La mise à jour consiste à l'intégration de l'état des modifications.

ARTICLE 2. Le présent arrêté est affiché au site internet de la commune de Saint-Gence et au site de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Saint-Gence et au siège de Limoges Métropole, dans un mois.

Paris le 05 OCT. 2022

Le Président,
Gabriel GAZARD
Président
Plan local d'urbanisme
de Saint-Gence
et
de Limoges Métropole
Sylvain TOUGES

Paris le 10 OCT. 2022

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE LIMOGES METROPOLIS EN DATE DU 05 OCTOBRE 2022

ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gence

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200556_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_SAINTE_GENCE.pdf
(.pdf, 3,3 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**